

AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : BILAN DE PRESQUE UNE ANNEE SCOLAIRE

Depuis septembre, nos enfants et nous expérimentons les nouveaux rythmes scolaires :

- lundi et jeudi fin des cours à 16h30 puis goûter et étude ou atelier bleu
- mardi et vendredi fin des cours à 15h, ARE jusqu'à 16h30 puis goûter et étude ou atelier bleu
- mercredi cours de 8h30 à 11h30

Au départ, 3 objectifs ont été annoncés pour justifier cette réforme

1. Mieux répartir les heures de classe sur la semaine

En effet, depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 jours en moyenne.

Ils subissent de ce fait des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde.

2. Alléger la journée de classe

La réforme des rythmes scolaires doit permettre de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les séquences d'enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Elle a pour but une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire et doit s'accompagner d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30 au moins. Les élèves accèdent ainsi à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

3. Programmer les séquences d'enseignements à des moments où la concentration des enfants est la plus grande

Selon les scientifiques spécialistes, des rythmes de l'enfant, cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires

Merci de nous retourner ce petit questionnaire, avant le **Mardi 27 Mai 2014** afin de pouvoir mieux connaître votre avis et pouvoir le transmettre lors des prochaines réunions avec les Responsables Education Ville et lors du dernier conseil d'école de l'année.

FCPE - APEEJCD

Classe de votre enfant :

A Aujourd'hui, dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes satisfait de la mise en œuvre de cette réforme au sein de l'école de votre enfant ?

1 - tout à fait satisfait / 2 - Plutôt satisfait / 3 - Satisfait / 4 - Plutôt insatisfait / 5 - Pas du tout satisfait / SO - Sans Opinion

Votre enfant						Vous					
1	2	3	4	5	SO	1	2	3	4	5	SO
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B Si vous n'êtes pas satisfait de la mise en place de cette réforme, pourquoi ?

Classez de 1 à 5

Remarques/Observations/Commentaires	
Nature des activités / manque de moyens
Problème d'organisation / manque d'informations
L'école le mercredi
Autre :

C Si vous êtes satisfait de la mise en place de cette réforme, pourquoi ?

Classez de 1 à 5

Remarques/Observations/Commentaires	
Nature des activités / moyens mis en œuvre
Organisation / Informations
L'école le mercredi
Autre :

D Cette ½ journée supplémentaire de classe a-t-elle obligé votre enfant à abandonner des activités personnelles ?

oui non

.....

E La réforme des rythmes scolaires a-t-elle modifié l'organisation de votre vie familiale et la gestion du temps quotidien ?

oui non

.....

F Votre enfant suit-il les activités périscolaires (ARE) le mardi et/ou le vendredi après-midi ? (case à cocher)

ARE du mardi :

ARE du vendredi :

